



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Le 24 Janvier 2015

## ECHOS DU CHSCT DU 21 JANVIER 2015

Le 16 octobre dernier, l'inspecteur du travail de Nantes, au travers d'un courrier de 9 pages ayant pour objet les conditions de travail dans le réseau commercial, demandait à la direction de la CE BPL de prendre « *les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs* » conformément à l'article L 4121-1 du code du-travail.

Il y déclinait les principales actions à mettre en œuvre avec les différents acteurs de la prévention dans l'entreprise. Celles-ci portaient sur le respect du plan de prévention du stress, la charge de travail et l'autonomie, les objectifs individuels. Il proposait aussi des mesures complémentaires pour améliorer la situation des commerciaux.

C'est à ce titre qu'il a adressé une copie de son courrier au secrétaire du CHSCT.

Suite à la réponse de M. CARCELES à l'inspecteur du travail en date du 12 novembre 2014 et conscients des difficultés ressenties par les salariés, les élus CFDT ont souhaité agir sans attendre.

### Les élus CFDT ont demandé une réunion extraordinaire du CHSCT

Elle a eu lieu le 21 janvier 2015.

**Cette réunion avait pour but de souligner les réponses incomplètes ou inexactes figurant dans le courrier de M. CARCELES et de proposer des solutions améliorant réellement les conditions de travail.**

Les élus CFDT se sont exprimés sur ces sujets et ont réaffirmé qu'un double langage était effectivement ressenti sur le terrain, entre les préconisations de la DRH et les demandes de la Direction du Réseau :

- *Relevé quotidien des ventes TSR dès le 1er jour de vente alors que le plan de prévention ne le prévoit qu'en fin de contingent*
- *Obligation de SACCEF pour les prêts immobiliers au mépris parfois de l'intérêt du client*
- *Le rabâchage quotidien des objectifs lors des briefs où l'échange et le dialogue sont trop souvent absents*
- *L'absence de prise en compte de la charge de travail liée aux renégociations internes, au suivi VISIO, et à l'informatique trop souvent déficiente*
- *Etc.*

.../...

Les élus CFDT ont été surpris par la déclaration en début de séance du secrétaire du CHSCT au nom des élus SU-UNSA, SUD et CFTC, indiquant qu'ils se désolidarisent de la CFDT au prétexte que cette réunion était «trop courte», car prévue sur 3 heures.

Leur absence de participation tout au long de cette réunion, pour apporter les éléments en leur possession, nous a interpellés.

**Les élus CFDT ont été les seuls à s'exprimer sur les conditions de travail que nous subissons tous !**

Les élus CFDT n'ont pas compris qu'en fin de réunion le secrétaire du CHSCT, au nom des élus SUD, SU-UNSA et CFTC, demande alors que de prochains CHSCT abordent ces différents sujets...dans un mois, dans deux mois ???

**Soucieux de l'intérêt des salariés et de leurs attentes, les élus CFDT continueront à s'impliquer pour obtenir des conditions de travail acceptables, respectueuses de la santé et de la vie de tous** et ce, même s'ils doivent faire face à la fois à la direction et aux élus CHSCT des autres organisations syndicales.

Nous ne pouvons continuer de voir des salariés en souffrance, en particulier dans le réseau commercial, sans que la direction ne soit en mesure de leur proposer un autre poste dans l'entreprise. Il faut agir en préventif, en rectifiant ce qui est cause de ce mal-être général et non en se satisfaisant de mesures théoriques que personne ne se sent obligé d'appliquer, chacun ayant ses propres difficultés pour faire face au travail exigé.

**Vos élus et représentant CFDT au CHSCT**

**Nicolas AUGER, Pascal BOUCAULT, Jean-Luc DURAND, Julie DUPUY,**

**Muriel GUÉMAS, Jacques GUILLERM, Bernard POUZET, Frédéric ROIGNANT**